

ASSEMBLEE GENERALE 2010 DU « LIEN MONTAGNARD GENEVOIS »

JEUDI 07 OCTOBRE 2010

AU CENTRE DES UNIONS CHRETIENNES, GENEVE

PROCES VERBAL

Présents :

André Baehler, Geneviève Baehler, Nadia Baehler, Serge Baehler, Thierry Baud-Lavigne, Heidi Beffa, Raphaël Beffa, René Bolliger, Christiane Buser, Frédy Buser, Philippe Conne, François Courvoisier, Alfio Di Guardo, Henri Dubois, Daniel Junker, Rémy Kopp, Michel Maillard, Jean-Louis Schopfer, Alberto Susini

Excusés :

Paulette Oberli, René Oberli, Patrick Paglia, André Pingeon, Michel Roche, Anne-Marie Schopfer

Adoption du procès verbal de l'AG 2009

Le PV , rédigé et lu par Heidi, notre secrétaire, est approuvé par l'assemblée.

Le rapport du président du LMG

Serge, notre président, note la présence régulière d'une quinzaine de membres, en alternance, aux séances mensuelles qui ont lieu en principe le 1^{er} jeudi du mois ici-même au Centre des Unions Chrétiennes.

La fête de l'Escalade a réuni une douzaine de personnes en décembre 2009 et la sortie familles une quinzaine. Celle-ci a eu lieu au lac Bénit/Mont-Saxonnex le 6 juin 2010.

Heureusement, le Lien n'a enregistré aucun décès et aucune démission. Serge propose de nommer Pierre Thurig comme membre d'honneur et de le libérer de ses cotisations. En effet , vu son âge avancé, il est devenu difficile de garder le contact avec lui.

A ce jour, le LMG compte 52 membres à jour de cotisation.

Concernant le site Internet du LMG, Philippe Conne, notre Webmaster, est parvenu à nous proposer un site à la fois très bon marché, confidentiel et fort intéressant. Nous y retrouvons aussi bien l'histoire du Lien, nos courses, des actualités et des informations pratiques. Philippe héberge notre site gratuitement; le nom « LMG » coute frs 17.-- par année.

Le rapport du président de l'association du chalet du LMG

Il lui tient à cœur à Alfio, notre président du chalet, que le Câclon reste un lieu de quiétude, de partage et de convivialité où chacun trouve sa place. Et où les intérêts personnels passent au second plan. Finalement, le but est de rendre la vie au Câclon agréable à un et chacun. Les journées de

travail, bien fréquentées, aident à renforcer nos liens. Il constate qu'une nouvelle génération de jeunes membres met la main à la pâte lors de ces week-ends fort productifs.

Concernant l'occupation du Câclon, il est très bien occupé en hiver et nettement moins en été. Mais malgré cette faible fréquentation pendant les mois estivaux, le chalet est bien visité, parfois même par des mulots, des souris des champs et des guêpes.

Du fait que la FMU a été dissoute, nous allons toucher de l'argent qui devrait être investi dans la rénovation de la terrasse. Le projet est lancé, les plans sont faits par Raphaël et les travaux vont débiter au printemps 2011.

Le rapport du président des mardistes

Au fait, il n'y a plus de président et Frédy informe l'assemblée qu'il n'y a pas eu d'activité au cours de l'année 2009-2010.

Le rapport du trésorier

En l'absence de notre trésorier Patrick, c'est Serge qui lit son rapport. Les comptes, arrêtés au 06.10.10, présentent un bénéfice de frs 724.65 pour le LMG et un bénéfice de frs 773.10 pour le Câclon.

Le rapport des vérificateurs aux comptes

Alberto et Thierry, nos vérificateurs aux comptes, certifient que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du LMG à la fin de cet exercice. Ils donnent quitus au trésorier en lui remerciant pour son sérieux travail.

Elections (présidents, trésorier, membres du comité)

Aucune démission, aucune nouvelle proposition.

Elections des vérificateurs aux comptes

Thierry se représente comme vérificateur et Rémy se propose comme nouveau vérificateur. Alberto sortant est désigné suppléant.

La totalité des membres du comité est réélu à l'unanimité.

Proposition d'augmentation de prix des nuitées

Dans son rapport, Patrick, notre trésorier, propose de ne pas augmenter le prix des nuitées. Serge, notre président, partage le même avis. Les prix des réservations pour les week-ends (min. frs 100.--) ainsi que le prix pour la location à la semaine (frs 150.--) restent inchangés.

Fixation des cotisations

Les cotisations annuelles restent inchangées ; elles se montent à frs 70.— pour un couple et à frs 50.— pour une personne individuelle.

Eventuelles radiations de membres n'ayant pas acquitté leurs cotisations

Aucune radiation n'est à signaler.

Jean-Pierre Widmer n'a pas réglé sa cotisation. Serge propose de ne pas lui envoyer de rappel étant donné qu'il ne s'est pas manifesté depuis longtemps.

Dissolution de la FMU

Le 6 novembre 2009, peu après notre précédente assemblée générale, les sections membres, dont le LMG, ont décidé de la dissolution de la FMU. Conformément au vote, ici en AG, Serge, a défendu cette décision. Les délégués à la FMU ont désigné une commission chargée de procéder à la répartition de la fortune de la FMU. La commission devrait achever son travail d'ici la fin de l'année 2010. La dissolution de la FMU exige une modification de nos statuts. Une fois la FMU définitivement dissoute, le comité du LMG proposera des nouveaux statuts. En effet, nous devons supprimer notre appartenance à la FMU et nous devons modifier l'article qui mentionne que la fortune du Lien en cas de dissolution revient à la FMU.

Courses et sorties des prochains mois

Aucune proposition ...

Divers

Aucune proposition.

Serge conclue en remerciant particulièrement le comité pour l'aide qu'il lui a apporté tout au long de cette année, mais aussi, et surtout, à toutes et à tous ceux qui se sont investis cette année encore pour notre club.

Vive le LMG et pour conclure sur les mots d' Alfio : le LIEN MONTAGNARD GENEVOIS est une ruche bienveillante et le Câclon, son refuge accueillant.

L'assemblée générale 2010 est levée à 21h40. Suit un délicieux apéritif préparé avec soin par Nadia.

Genève, le 7 octobre 2010
Heidi Beffa